Les bâtiments communaux inaugurés

Les travaux des bâtiments communaux ont été inaugurés samedi. Pour comprendre ces aménagements, le maire Françoise Lambert est revenue sur le passé du village. C'est grâce au legs d'Auguste Pignault, maire de 1852 à 1864, que le village a pu être doté d'une église, d'un presbytère, d'une mairie et d'un cimetière. Les enfants allaient à l'école à Bouzy-la-Forêt puis à Bray-en-Val. Il faut attendre le 1er janvier 1876 pour la nomination d'un instituteur, alors installé dans un ancien atelier de maréchal-ferrant, aménagé sommairement.

De nombreux aménagements au fil des années

En 1930 est construite l'école, qui a accueilli iusqu'à 50 enfants certaines années. En 1958, suit la construction d'une deuxième classe. Puis, le secrétariat s'agrandit dans les années 1990, en récupérant une partie du logement de l'instituteur qui n'était pas très fonctionnel.



Lorsqu'elle est élue maire, en 2008, Françoise Lambert explique qu'elle n'avait aucun endroit pour étudier les dossiers et recevoir les habitants.

Au gré des besoins, le secrétariat faisait office de salle de conseil, de salle de mariage et tenait lieu de salle d'archives. En 2010, une salle multi-activités est construite, qui intègre une salle de classe. En 2013-2014, les abords de la mairie et de l'école sont aménagés avec une reprise des eaux pluviales et la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

En 2014, la municipalité lance la première tranche de travaux qui vise à recréer un secrétariat et le bureau du maire. Ce dernier peut alors recevoir ses administrés dans un endroit clair et accessible à tous. Le coût total de cette opération est de 112.702 euros toutes taxes comprises, dont 74.121 € de subventions.

En 2015, la commune poursuit ses aménagements : l'ancienne salle de classe est transformée en salle de réunion et de mariage, mise aux normes d'accessibilité avec la création d'une salle d'archives. Des travaux pour 171.327 €, avec 85.735 € de subventions. Le chantier a été conduit par l'architecte Véronique Muller « qui a été à l'écoute de nos besoins », précise Françoise Lambert. Les travaux ont été subventionnés par la préfecture, via la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), la Région et le Département, les enveloppes parlementaires et la communauté de communes du Val d'or et forêt

Une commune nouvelle

« Il reste des travaux à effectuer, notamment la cour d'école à aménager », poursuit l'élue. Et d'ajouter: « Le 1er janvier 2017, la commune fusionnera avec Bray-en-Val pour former une commune nouvelle "Bray-Saint-Aignan". Cette fusion permettra de mutualiser les moyens, de gérer au mieux les finances communales et d'être plus représentatif au sein de l'intercommunalité. Une façon pour le village de continuer d'exister et de sauvegarder son passé ». Un passé qui tient à cœur de Françoise Lambert, native du village.

Gaëlle Carré-Vasseur